

## DELIBERATION

Monsieur le Président explique que Par délibération en date du 31 juillet 2009, le conseil communautaire de la communauté d'agglomération CAP Excellence a défini l'intérêt communautaire du bloc de compétence obligatoire « politique de la ville » et a notamment retenu, comme relevant de l'intérêt communautaire, la mise en œuvre d'un Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE).

Cette année 2010 sera consacrée :

- D'une part à l'élaboration des prémices de ce PLIE qui pourrait être opérationnel dès 2011 ;
- D'autre part à la mise en œuvre de projets pertinents, qui concourent à l'insertion des publics rencontrant des difficultés particulières s'agissant de l'emploi (notamment les jeunes) et qui engagent CAP Excellence dans une démarche d'insertion durable opérationnelle.

Le programme suivant est proposé pour l'exercice 2010 :

INTITULE DU PROJET	OPERATEUR	PARTICIPATION DE CAP EXCELLENCE
AMI Touristes Balnéaire	Centre Information Emploi Formation (CIEF)	17 111€
Forum des Futurs Etudiants	Association DOMSTYLE CONNEXION	10 000€
Programme d'insertion dans le domaine des métiers d'art	Association UNIRAG	A définir
<b>TOTAL</b>		<b>27 111,32€</b>

Les fiches actions détaillant le contenu de ces projets sont présentées dans le dossier joint.

S'agissant du programme d'insertion dans le domaine des métiers d'art, il s'agit d'obtenir l'approbation des membres du conseil communautaire sur le principe de procéder aux consultations nécessaires à la préfiguration de ce programme, qui se déclinerait en deux phases :

- La réalisation d'une étude pré-opérationnelle sur les métiers concernés, les artisans et les possibilités d'insertion offertes ;
- La mise en place d'un programme de formation qui inaugurerait le parcours de formation des personnes qui seraient associées à ce programme.

Le Conseil Communautaire ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu les crédits votés ;

Vu la correspondance de Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Pointe-à-Pitre en date du 03 juin 2010 relatif au dispositif AMIT Balnéaire

Vu les demandes enregistrées le ?? 2010 pour le Centre Information Emploi Insertion ; le (à compléter) pour l'association DOMSTYLE CONNEXION ;

Où Monsieur le Président en ses explications ;

Après en avoir délibéré ;

A

## DECIDE

ARTICLE 1 : D'approuver le programme Insertion/Emploi de Cap Excellence tel qu'il est présenté dans le tableau ci-après :

INTITULE DU PROJET	OPERATEUR	PARTICIPATION DE CAP EXCELLENCE
AMI Touristes Balnéaire	Centre Information Emploi Formation (CIEF)	17 111,32€
Forum des Futurs Etudiants	Association DOMSTYLE CONNEXION	10 000€
Programme d'insertion dans le domaine des métiers d'art	Association UNIRAG	A définir
<b>TOTAL</b>		<b>27 111,32€</b>

ARTICLE 2 : d'approuver la participation financière de la communauté d'agglomération CAP Excellence à ces différents projets qui s'élève à un total de : 27 111,32 €

ARTICLE 3 : d'arrêter les conditions de financement suivantes:

- Le projet AMI Tourisme fera l'objet d'un versement à l'association Club Initiative Emploi Formation (CIEF) pour un montant de 17 111,32€ qui sera prélevé au chapitre 65 compte 6574 « subvention aux associations »
- Le projet Forum des Futurs Etudiants fera l'objet d'un versement à l'association DOMSTYLE CONNEXION pour un montant de 10 000€ qui sera prélevé au chapitre 65 compte 6574 « subvention aux associations »

ARTICLE 4 : d'autoriser Monsieur le Président à signer toutes conventions ou tous documents nécessaire à la mise en œuvre de ces projets

ARTICLE 5 : de donner tous pouvoirs à Monsieur le Président pour les applications pratiques de la présente délibération.